

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2017

Le vingt-quatre octobre deux mil dix-sept à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel GENTIT, Maire.

Appel des Maire, Adjointes et Conseillers Municipaux.

Etaient présents : Mr BELLE, Mme ALLARD, Mr FEUGIER, Mme DABADIE, adjoints, Mr LEDUC, Mr LIROT, Mr MANOUVRIER, Mr METZLAFF, Mme ROLLAND, Mme TROUILLET, Mme BELLE, Mr FUSTIER, Mme GAILLIARD, Mme FOMBARON.

Etaient absents : Mme FREI, Mr CAVAGNE, Mme BIT, Mr RETUREAU.

Pouvoir (1) : Mr CAVAGNE Gérard → Mr GENTIT Michel

Secrétaire de séance : Mme ALLARD Nelly

Date de la Convocation : 19 Octobre 2017

1/ SIVOM : Demande de retrait de Bièvre Isère Communauté

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de retrait de Bièvre Isère Communauté du SIVOM de l'agglomération de Saint-Marcellin. Il précise que l'actif sera conservé par le SIVOM. Le SIVOM a émis un avis favorable. Il convient donc que chaque commune adhérente délibère.

Vote à l'unanimité.

2/ ADMISSION EN NON-VALEUR (budget Eau-Assainissement)

Le Maire informe le Conseil Municipal que Mr le Percepteur a dressé deux états des factures d'eau et d'assainissement non acquittées concernant divers redevables pour un montant de 1 377,83€. Il précise que les factures en non-valeur peuvent toujours être soldées.

Vote à l'unanimité.

3/ Désaffiliation de la Ville et du CCAS d'Echirolles du CDG38

Le Maire rappelle à l'assemblée que le Conseil Municipal avait déjà délibéré par le passé concernant la désaffiliation de LA METRO du CDG 38.

Le Maire informe l'assemblée que par courrier du 26 Juillet 2017, le Maire d'Echirolles a demandé au Président du CDG38 d'engager la procédure de désaffiliation de la Commune et du CCAS. Il relate le rapport établi par le CDG 38 qui a été proposé au Conseil Municipal.

Vote à l'unanimité.

4/ Acquisition terrain de Mr SERVONNET Gérard le long de la Route Départementale n°32

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'acquérir une bande de terrain d'environ 160m² appartenant à Mr SERVONNET Gérard dans le cadre de la continuité des pistes cyclables « mode doux ». Les surfaces seront arrêtées définitivement par le géomètre. Cette acquisition aura lieu au prix de 30,00€ le m² avec création d'une murette, installation d'un grillage et mise en place portail.

Jean-Louis MANOUVRIER précise à l'assemblée qu'il serait souhaitable de connaître l'enveloppe budgétaire des travaux évoqués ci-dessus.

Voté 13 pour et 3 abstentions

DIVERS

-Max BELLE rend compte à l'assemblée des deux dernières commissions d'urbanisme :

- Déclarations préalables pour pose panneaux photovoltaïque, clôture, véranda, extension terrasse,
- Certificats d'urbanisme pour division propriété, etc...
- Transfert d'un permis de construire d'une SCI à deux personnes physiques.

Pas de dépôt de permis de construire lors de ces deux dernières commissions.

-Nelly ALLARD fait un point sur le personnel communal. Suite à la rupture de la période d'essai de Mme CHANTELOUVE Muriel, c'est Mme Erica LUYA qui a été recrutée pour effectuer les fonctions de référente TAP (Temps activités périscolaires) à compter du 06 Novembre 2017. Une visite de l'école a été effectuée en présence de Mme Cécile FOMBARON.

Suite au transfert de l'eau et de l'assainissement au 01 Janvier 2018 à la Régie d'eau et d'Assainissement de la SMVIC (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté) un poste a été proposé à notre agent Mr Serge TROUILLOUD à compter du 01 Décembre 2017. Une demande de disponibilité a été déposée par Mr TROUILLOUD. La Commune émet un avis défavorable, dans l'attente de l'avis émis par la Commission Administrative Paritaire. Ce refus a été motivé par le fait qu'une demande de disponibilité pour convenances personnelles a déjà été octroyée à un autre agent technique ce qui nuirait au bon fonctionnement du service technique.

-Thierry FEUGIER informe l'assemblée que les molochs du parking de la salle des fêtes ont été déplacés vers le terrain de tennis par rapport à la construction de la nouvelle salle des fêtes ; Il précise également que la porte d'entrée de la salle polyvalente a été changée. Les travaux suivants sont en cours de réalisation (réfection portails cimetière, rénovation du monument aux morts, toilettes ADMR). Ces travaux seront terminés avant le 11 Novembre.

-Marie-Jeanne DABADIE rend compte du résultat de la commission quant à l'attribution des logements disponibles. Le logement situé au-dessus de la mairie et celui situé à la cure au-dessus du médecin ont été attribués à compter du 01 Novembre 2017. Une réponse concernant le logement situé à la cure au-dessus de l'ADMR devrait intervenir rapidement.

Deux autres logements situés au-dessus de l'école devraient être mis en location après réfection. Concernant les rythmes scolaires, la commune devra se positionner sur la semaine de 4jours ½ ou la semaine de 4 jours. Un questionnaire a été soumis aux parents. 77% sont favorables au retour à la semaine de 4 jours. La décision devra être prise en Conseil d'Ecole puis validée par l'inspecteur d'académie et la DSDEN.

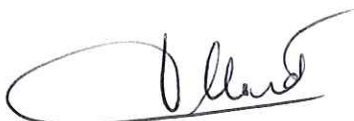
Elle fait également le point sur le repas des aînés qui se déroulera le Samedi 18 Novembre 2017 à 12H00 à la Salle des Fêtes.

- Mr le Maire fait part à l'assemblée de l'état d'avancement du projet de la salle des fêtes. Une présentation aux élus du conseil municipal du projet définitif est prévue fin novembre, la date sera précisée ultérieurement

-Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'accord d'acquiescer cette année 40 tables et 2 chariots de rangement pour la salle des fêtes. Il précise que ces tables sont très légères et beaucoup plus maniables. Le devis s'élève à la somme de 3 864,80€ TTC. Accord à l'unanimité.

Séance levée à 21H30mn.

Le secrétaire de séance,
Nelly ALLARD,



Le Maire,
Michel GENTIT,

